

REPRESENTATIONS SOCIOLINGUISTIQUES ET DENOMINATION DES DIALECTES BERBERES EN ALGERIE¹

Résumé : Les mots berbères, tamazight, kabyle, chaoui, mozabite, ... sont employés pour désigner une langue, un dialecte d'une langue ou des dialectes d'une même langue. Mais du point de vue linguistique la langue berbère standard n'existe pas. Les locuteurs ont recours à des dénominations génériques pour désigner leur langue (au singulier) : celle qu'ils considèrent comme « unifiée, homogène ». Les représentations sociolinguistiques qu'ont les locuteurs berbérophones de leurs pratiques langagières sous-tendent leurs attitudes envers leur langue. Ces attitudes influent le processus de dénomination des dialectes berbères. Cependant au sein de la même communauté (ici kabylophone) il existe des dénominations péjoratives qui désignent certains dialectes du berbère. Dans cette étude nous nous intéresserons aux différents noms désignant les dialectes berbères et aux dénominations péjoratives de certains dialectes.

Mots-clés : dénomination, représentations sociolinguistiques, attitudes, langue.

Abstract: The words, Berber, Tamazigt, Kabyle, Chaoui, Mouzabite...etc, are used to design a language, a dialect of a language or dialects of the same language. Linguistically, the standard Berber language does not exist. The speakers use generic denominations to describe their language (in singular); the one they consider to be unified and homogenous. The sociolinguistic representations, which the Berber speakers have of their language practices, underlie their attitudes towards their language. These attitudes influence the process of denomination of the Berber dialects. Nevertheless, in the same community (here Kabyle speakers), there are pejorative denominations that describe some Berber dialects. In this study, we are interested in the different names designing the Berber dialects and the pejorative denominations of certain dialects.

Key words: Denomination, sociolinguistic representations, attitudes, language.

La nomination du berbère pose la problématique lancinante de la désignation d'une langue standard dans laquelle se regrouperaient plusieurs variétés à l'instar des autres langues du monde. Or, du point de vue linguistique, le berbère est défini comme langue dont l'unité est abstraite. En Algérie, depuis 2002, il est reconnu comme langue nationale sous la dénomination de « langue amazighe ». En l'absence d'une variété standard (officielle), les locuteurs attribuent à leur langue différents noms en recourant à des appellations génériques : berbère, tamazight, kabyle, etc. Mais, derrière le processus de dénomination des langues se profilent des attitudes envers les différentes variétés parlées en Algérie. Les noms

¹ **Mourad BEKTACHE**, Laboratoire LAILEMM, Université de Bejaia, Algérie.
mbektache1@gmail.com

des langues revêtent un caractère important dès lors qu'ils constituent un indice du positionnement des langues dans le discours des locuteurs. En nommant les langues les locuteurs hiérarchisent et classent les dialectes.

Cette étude traite de la nomination d'une langue dont l'unité est abstraite, en ce sens que la langue berbère standard n'existe pas. Un effort pour sa standardisation est mené. Mais elle n'a toujours pas une norme de référence. En effet, les locuteurs nomment une langue dont l'existence est théorique. Les linguistes considèrent la notion de langue berbère comme une «abstraction linguistique et non une réalité sociolinguistique identifiable et localisable » (Chaker, 1995 :7).

À travers une brève esquisse constituée de deux parties, nous identifierons les noms attribués au berbère dans les textes officiels. Suivra une description sociolinguistique de la situation des dialectes en présence en Algérie et particulièrement en Kabylie (lieu de notre enquête). La seconde partie de ce travail est une analyse des noms des dialectes kabyles attribués par les locuteurs d'après les résultats d'une enquête menée à l'Université de Béjaia. Cette analyse nous permettra de savoir, dans un premier temps, comment sont nommés les dialectes kabyles, puis de comprendre ce qui sous-tend l'emploi des noms péjoratifs pour désigner certains de ces parlers kabyles ?

1. La dénomination du berbère dans les textes officiels

Le berbère n'avait aucun nom dans les textes officiels algériens. Il fallait attendre l'année 1995 pour voir apparaître dans certains décrets la désignation de « *langue amazighe* ». Cette expression apparaît, en effet, dans l'article 4 du décret présidentiel du 28 mai 1995, portant création du Haut Commissariat à l'Amazighité. Cette institution a pour mission « la réhabilitation et la promotion de l'amazighité en tant que l'un des fondements de l'identité nationale ; l'introduction de la langue amazighe dans les systèmes de l'enseignement et de la communication ». Plus officiellement, ce n'est que dans l'amendement du 8 avril 2002 de la Constitution que, pour la première fois, cette langue a pu être nommée sous le désignant « *langue amazighe* ».

Cependant, dans les faits, la langue berbère continue à être enseignée sous ses divers dialectes selon la région d'habitation. Le journal télévisé est présenté en divers dialectes (*kabyle*, *chaoui*, *mozabite*). Les manuels scolaires pour l'enseignement du berbère sont élaborés dans des graphies différentes. Le berbère est écrit en caractères latins, caractères arabes et tifinagh. En Kabylie, ce sont les caractères latins qui semblent être privilégiés. Dans les mass-media, c'est une véritable bataille qui est engagée : la chaîne *Berbère Télévision* qui émet à partir de France diffuse ses principaux programmes en kabyle et utilise les caractères latins pour sous-titrer ses films. T.V Tamazight, une chaîne de télévision lancée au mois de mars 2009 par l'Entreprise Nationale de Télévision (chaîne algérienne publique), diffuse ses programmes dans plusieurs dialectes du berbère. Ses films

sont sous-titrés en caractères arabes. Bien avant le lancement de cette chaîne, l'unique chaîne algérienne de télévision diffusait le journal berbère de 13h essentiellement en trois dialectes.

2. Les langues en présence

Le berbère se présente sous plusieurs formes, réparties sur un territoire géographique immense. Saïd Chemakh (2006 :58) subdivise les langues berbères d'Algérie en:

- Aire kabyle au Nord (à l'est d'Alger)
- Aire chaouie à l'est (sud-est Constantinois)
- Aire chenouie dans les Monts du Chenoua à l'ouest d'Alger,
- Aire mozabite à Ghardaïa et les six cités environnantes,
- Aire touarègue au sud, dans l'Ahaggar.

D'autres groupes berbérophones plus restreints existent également. Ils sont dispersés dans plusieurs autres régions d'Algérie : Tlemcen, Adrar, Ouargla, etc. La Kabylie constitue l'une de ces grandes aires dialectales berbères (Laceb, 2000). Au sein de cette même aire, coexistent des parlers locaux « qui ne sont guère utilisés que pour la communication intra-régionale » (Chaker, 1995 :7) et qui sont souvent désignés par des dénominations internes : le kabyle de la Grande, celui de la Petite Kabylie, *tasahlit*, *taâmrout*, *tagawawt*, etc. Ils sont généralement caractérisés par des particularités phonétiques, lexicales, parfois morpho-syntactiques qui permettent « une identification géolinguistique des locuteurs » (Chaker, 1995 : 8).

En général, le terme *tagawawt* désigne les parlers pratiqués dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Pour les Kabyles de la Soummam (Béjaïa), *tagawawt* désigne les parlers des habitants du massif du Djurdjura. Tandis qu'à Tizi Ouzou *tagawawt* renvoie uniquement au parler des habitants des Aït Wassif, Aït Yanni et Aïn-El-Hamam (Boulifa, 1913 :18). Il faut noter que cette appellation est très ancienne et n'est utilisée que dans certaines régions de la Kabylie.

Le dialecte *tasahlit*¹ est parlé par environ cent soixante mille locuteurs le long de la côte Est de Béjaïa. Le nom sous lequel ce dialecte¹ est aujourd'hui connu tire son origine de l'arabe « *Sahel* » qui signifie « la côte ».

¹ À propos de cette variété qui se distingue sensiblement du kabyle parlé dans les autres régions de la Kabylie, une légende raconte que deux familles chelouhs seraient venues de Sakiet El-Hamra (Sud marocain) s'installer sur la côte d'Aokas située à l'Est de Béjaïa. Sliman Rahmani (1933, *Notes ethnographiques et sociologiques sur les Beni M'hamed du Cap d'Aokas et les Beni-Amrou*, Constantine) rapporte à ce propos la légende que voici : « Vers la fin du XVe siècle de l'ère chrétienne au moment où les Maures vaincus par les Espagnols repassèrent la mer et se répandirent dans le Nord de l'Afrique (1492, deux familles vinrent s'établir dans le pays sous la conduite de deux

Le terme *taâmrourisit* est utilisé pour désigner le parler des Ait Amrous, dans la commune de Tichy, à l'est de Béjaïa.

Plusieurs autres noms de dialectes apparaissent également pour distinguer les dialectes des différentes régions de la Kabylie. Ces dialectes sont nommés par des appellations ethnonymiques et anthroponymiques: *takherratit* (parler de Kherrata), *taâmouchit* (parler de Amoucha), *tabdjawit* (parler de Béjaïa), *taâmrourisit* (parler des Ait Amrous, dans la commune de Tichy, à l'est de Béjaïa).

3. Dénomination des langues en Kabylie.

L'analyse des résultats de notre enquête fait ressortir trois procédés de dénomination des langues en Kabylie : dénomination par des noms péjoratifs, dénomination par des noms mélioratifs (noms de prestige), dénomination « neutre ». Nous comprenons à travers ces trois procédés qu'il s'agit de charges sémantiques connotatives qui accompagnent le nom ou le qualifiant d'une langue.

3.1. Péjoration, mélioration et neutralité dans la dénomination des langues

Du latin *pejorare*, le mot péjoration désignait l'« *action d'empirer* » (le TLF informatisé). Le mot vient également de *pejor* « pire ». Il s'agit d'un « état de ce qui devient pire ». Dans le TLF informatisé la péjoration désigne le « fait de prendre, de présenter une dénotation ou une connotation défavorable », ou une « action de rendre pire, de déprécier » (le TLF informatisé).

Le Grand Robert (2009) désigne par le mot péjoration le « fait d'ajouter une valeur péjorative à un mot; processus par lequel une forme linguistique acquiert une valeur péjorative, une connotation défavorable ». Le même dictionnaire ajoute que l'adjectif péjoratif « se dit d'un mot, d'une expression, d'une terminaison, d'une acceptation... qui comporte une idée de mal, déprécie la chose ou la personne désignée ».

Dans son livre *Essai de sémantique*, Michel Bréal (1913 :100) note que la péjoration est « une disposition très humaine qui nous porte à voiler, à atténuer, à déguiser les idées fâcheuses, blessantes ou repoussantes ».

Au plan sociologique, la péjoration est utilisée « en tant que stratégie sociale pour déplacer les tensions et les frustrations des membres d'un même groupe ou encore de construire une image plus flatteuse de son groupe d'origine » (Sanchez-Salgado, 2008 :63). L'admiral Jean-René et Lipiansky Edmond Marc (1989 :208) affirment à

chefs et marabouts vénérés : M'hemed ou Saïd des Ouled M'hemed de Djidjilli et Sidi Mahmed ou Maâmar (notre ancêtre)¹ originaire de Sakiet El-Hamra, au Sud du Maroc. »

¹ Dans ce travail les termes *dialecte*, *parler*, *variété* sont synonymes.

ce propos qu'« il est important de pouvoir percevoir, par exemple, les stéréotypes, les préjugés, les images négatives comme inhérentes aux relations intergroupes en général, plutôt que de les interpréter comme une sorte de perversion individuelle ou sociale... »

Dans le domaine sociolinguistique, la péjoration s'inscrit dans le cadre des représentations et des attitudes linguistiques qu'ont les locuteurs sur/envers les langues. L'attitude et la représentation sont un cas de la péjoration. Un locuteur qui dans son imaginaire se représente une langue ou une quelconque autre pratique langagièrre de façon négative réagit dans son discours de façon à « dénigrer » et «déprécier » cette langue. C'est dans ce contexte précis que la péjoration intervient. Le procédé de dénomination par des noms péjoratifs est une attitude négative et défavorable envers les langues. Cette attitude se manifeste par des comportements linguistiques en défaveur de la langue nommée. Le discours négatif sur les pratiques langagières découle ici des représentations négatives qu'ont les locuteurs. Fabienne Baider (2004 :89) note à ce propos que «la péjoration linguistique est [...] bien une pratique sociale qui crée autant qu'elle perpétue une attitude vis-à-vis du référent ».

Contrairement à la péjoration, le procédé de mélioration renvoie à une attitude favorable par rapport à l'objet désigné.

Du latin *melioris*. La mélioration renvoie au « fait d'emporter une connotation favorable » (Le Grand Rober, 2009). Dans le TLF informatisé, c'est l'adjectif mélioratif qui est mentionné. Il s'agit selon ce dictionnaire d'un terme «qui a une connotation favorable ». Nous retenons de ces définitions le terme favorable. La mélioration concerne un procédé de désignation par lequel le locuteur manifeste une attitude favorable.

Dans le procédé de dénomination des langues, c'est l'adjectif mélioratif qui est employé : noms mélioratifs de langues. Il s'agit d'une qualification/ désignation à connotation valorisante des réalités que les termes mélioratifs désignent. Ce procédé révèle le jugement de valeur de celui qui l'emploie. C'est une attitude linguistique positive que le locuteur manifeste envers une langue.

Par ailleurs, la neutralité dans le procédé de dénomination des langues se manifeste quand le nom de langue utilisé par le locuteur n'a aucune connotation (ni positive, ni négative). Le contexte d'emploi de la dénomination lui seul peut rendre compte de cette neutralité. À travers ce procédé le locuteur n'affiche aucune position envers les langues. Dans la pratique, la dénomination neutre des langues est difficile à concevoir. Car chaque nom de langue véhicule une connotation (péjorative ou négative).

Les procédés de dénomination des langues dépendent de la position de celui qui nomme. Il y a plusieurs positions à travers lesquelles cette dénomination peut se manifester.

Un dénommant intra-muros est un individu ou groupe qui nomme sa propre langue. Dans cette situation, ce sont les membres du même groupe qui nomment leur propre langue. La dénomination est majoritairement méliorative.

Un dénommant extra-muros est un individu ou groupe qui nomme la langue de l'autre. Dans ce cas, il peut s'agir d'un individu ou groupe en conflit avec la langue - il y a divers enjeux - de l'autre qu'il nomme (exemple d'un groupe appartenant à la même région géographique, mais parlant deux langues différentes). Dans ce cas de figure, c'est la dénomination par des noms péjoratifs qui se manifeste. Il peut concerner aussi un individu ou un groupe tout à fait extérieur à la langue qu'il nomme : aucun conflit, aucun intérêt, aucun enjeu (exemple d'un étranger d'un pays lointain qui nomme une langue d'un autre pays). Ici, la dénomination peut être neutre.

3.2. L'enquête

Pour comprendre les procédés de dénomination du kabyle, nous avons mené une enquête sociolinguistique auprès de locuteurs à Bejaïa. Ces locuteurs sont des étudiants de l'université de Bejaïa. Ils sont inscrits dans différentes filières (sciences humaines et sociales, technologie, médecine, sciences exactes, lettres et langues). L'enquête s'est déroulée au courant de l'année universitaire 2012/2013. Les étudiants interrogés poursuivent leurs études universitaires en français. Ils viennent des différentes régions de la wilaya de Bejaïa : région du Sahel (Côte Est), région de la vallée de la Soummam et la ville de Bejaïa (chef lieu de la wilaya).

Le choix des étudiants de l'université de Bejaïa comme population d'enquête est motivé par plusieurs paramètres : les étudiants de l'université de Bejaïa sont majoritairement berbérophones. Ils parlent le kabyle (langue maternelle), ont suivi leurs études (du primaire au lycée) en arabe et effectuent leurs formation universitaire en français. Cette région vit continuellement le conflit linguistique qui caractérise l'Algérie : arabe/berbère. De nombreux événements militants ont chamboulé la région : printemps berbère (manifestations de rue en 1981 pour exiger la reconnaissance de l'identité berbère), grève du cartable ou boycott scolaire (une grève des écoliers et des étudiants qui a duré une année en 1995 pour demander l'officialisation de la langue berbère) et printemps noir (manifestations de rues qui ont duré plus d'une année en 2001).

Il faut souligner aussi que l'université est un milieu où le débat sur les langues est intense et constitue l'une des principales préoccupations des étudiants.

Par ailleurs, nous avons emprunté la méthode d'enquête par questionnaire. Cette méthode présente comme avantage, pour notre travail, de cerner tous les procédés utilisés pour la dénomination du kabyle.

Partant du constat que même en Kabylie, il existe une ambiguïté dans la désignation des différentes langues berbères et que certaines d'entre elles sont stigmatisées tandis que d'autres sont valorisées, nous avons centré notre questionnaire autour de la définition des mots *berbère* et *tamazight*, puis sur les noms attribués aux différents dialectes du kabyle.

Le questionnaire contient 17 questions que nous avons classées en deux parties. Le premier groupe (de 1 à 6) est constitué de questions relatives à la définition des mots *berbère* et *tamazight*. Dans le même sillage, une question a été consacrée aux rapports que font les locuteurs entre les dénominations *berbère/amazigh/kabyle*. La deuxième partie du questionnaire (de 7 à 17) est consacrée aux noms attribués aux dialectes du kabyle et aux représentations que se font les locuteurs de ces dialectes. Trois cents exemplaires du questionnaire ont été soumis aux étudiants dans les cités et campus de Bejaïa. Nous avons procédé nous-mêmes à la distribution du questionnaire. Les enquêtés ont reçu l'instruction de répondre librement aux questions.

Après dépouillement, nous avons cherché à savoir quels noms attribue-t-on aux langues berbères d'une manière générale puis aux dialectes kabyles.

3.1. *Berbère / tamazight* : nomination à valeur symbolique

Un premier dépouillement nous a permis d'abord de cerner comment sont définis les mots *berbère* et *tamazight* et que désignent-ils chez nos locuteurs. Le tableau suivant en donne un aperçu de ces désignations.

Tableau 1 : désignations des mots *berbère* et *tamazight*

Q1 Que désigne-t-on par le mot <i>berbère</i> ?	Réponses des locuteurs	Q3 Que désigne-t-on par le mot <i>tamazight</i> ?	Réponses des locuteurs
Q2 Que signifie pour vous le mot <i>berbère</i> ?	<i>Langue maternelle (50%)</i>	Q4 Que signifie pour vous le mot <i>amazigh</i> ?	<i>Langue nationale (40%)</i>
	<i>Notre identité (26%)</i>		<i>Langue pure et authentique (25%)</i>
	<i>Notre culture (15%)</i>		<i>Notre nationalité (22%)</i>
	<i>Langue du peuple libre (06%)</i>		<i>Langue nationale et officielle (10%)</i>
	<i>Tribu (03%)</i>		<i>Langue officielle (03%)</i>
	<i>Tamazight (66%)</i>		<i>Langue maternelle (53%)</i>
	<i>Dialecte (17%)</i>		<i>Langue des hommes libres (19%)</i>
	<i>Une langue qui ressemble à tamazight (09%)</i>		<i>Partie du berbère (13%)</i>
	<i>Langue (20%)</i>		<i>Une langue (08%)</i>
	<i>Langue des ancêtres (04%)</i>		<i>Langue de Tizi Ouzou (05%)</i>
	<i>Langue de l'Afrique du Nord (03%)</i>		<i>kabyle enseigné (02%)</i>
	<i>Langue de Massinissa (01%)</i>		

Commentaire

La lecture du tableau montre qu'une proportion importante de locuteurs désigne par le mot *berbère* la « langue maternelle » (50%). La signification du mot *berbère* est répercutée par le vocable « tamazight » (66%). D'autres significations (avec des proportions relativement faibles) renvoient à la notion de dialecte et de langue. Concernant la question 4 (Que désigne-t-on par le mot amazigh ?), une grande partie des enquêtés énonce le composé « langue nationale ». Les réponses des locuteurs tournent autour du statut de cette langue : langue nationale, langue officielle... Plus de la moitié des enquêtés (53%) attribue au mot *tamazight* la signification de « langue maternelle ». Les autres locuteurs interrogés considèrent que *tamazight* signifie « la langue des hommes libres », « langue enseignée »... En nommant le berbère, les locuteurs produisent un discours sur leur langue. Les résultats de notre enquête montrent que les locuteurs opèrent une distinction entre le *berbère* et *tamazight*. Le sémème de chacun de ces deux termes subit des changements au niveau de quelques sèmes. Le mot *berbère* fonctionne en tant qu'ethnonyme désignant les populations de l'Afrique du Nord. Le même mot renvoie avec des proportions considérables de réponses à l'identité et à la culture de la population correspondante. Le mot *tamazight*, quant à lui, désigne une langue « *nationale et officielle* ». Dans la pratique, le berbère n'est pas une langue officielle. Elle est langue nationale depuis 2002.

Il y a lieu de souligner en outre que cet emploi du mot *tamazight* pour désigner la langue officielle et nationale pourrait être expliqué par le fait que les dialectes parlés par les berbérophones apparaissent dans les textes officiels et les textes militants (associations, partis politiques, organisations syndicales) sous ce nom. Les locuteurs ont avec le temps intériorisé cette appellation en l'employant pour désigner leur langue. Ils construisent dans leur imaginaire une langue standardisée et normée, dans laquelle ils se reconnaissent en y forgeant leur identité.

Abderrazak Dourari explique que cette « dénomination [de] « langue tamazight », où le singulier frappe l'esprit de celui qui est un tant soit peu au fait de la pluralité des variétés berbères ne peut être interprétée que comme un vouloir-être, lui-même fondé sur un avoir été mythique, érigé en devoir-être » (Dourari, 1997 : 52). Le vouloir être « une » gomme le multiple (Dourari, idem).

Le schéma suivant montre les procédés d'emploi des noms *berbère* et *tamazight* dans les réponses de nos enquêtés :

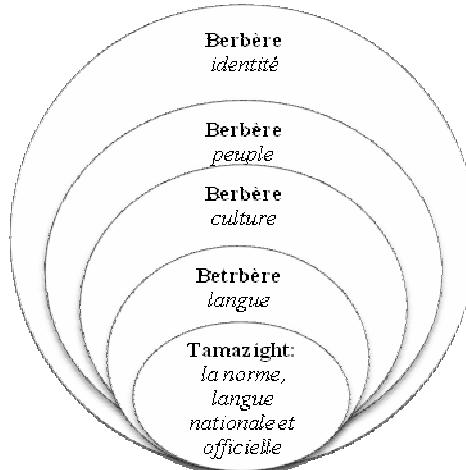


Figure 1 : emplois des mots *berbère* et *tamazight*

Ce schéma (figure 1) démontre que des modifications de sens sont opérées dans les mots *berbère* et *tamazight*. Des sèmes additionnels sont présents dans l'un et l'autre. Les locuteurs promeuvent au rang de langue officielle la langue dont le nom est *tamazight*. Le terme *berbère*, qui est d'origine française, recouvre une connotation péjorative (Chériguen, 1987 :17).

Dans une analyse de l'ethnonyme *Amazigh*, Foudil Chériguen démontre que « ce terme disparaissait puis réapparaissait selon les vicissitudes de l'histoire » (Chériguen, 1987 : 18), ce qui traduit selon lui « la résistance berbère à l'assimilation complète sur le plan socio-politique et culturel » (Chériguen, idem). Le mot *amazigh*, relève-t-il, « était presque banni des usages officiels et était devenu tabou » (Chériguen, idem). De ce point de vue, le recours au terme *amazigh* traduit la volonté des locuteurs de se réapproprier leur identité. D'autant plus que le mot *amazigh* est porteur de sèmes avantageux (noble, homme libre). Il s'agit aussi de marquer une opposition au discours officiel qui emploie l'ethnonyme « *barbar* » (El *barbar*, en arabe moderne), avec les connotations péjoratives que ce terme sous-entend pour désigner les populations berbérophones et leur culture.

En outre, l'ethnonyme *Amazigh*, contrairement à son équivalent, *berbère*, qui était le mieux toléré par les représentants de l'État, est préféré relativement aux termes spécifiques régionaux comme *kabyle*, *touareg*, *chaoui*. Or, l'emploi de ces termes relèverait dans ce cas d'une volonté de « morcellement ethnonymique » (Chériguen, 1987 : 19). Une fragmentation que seules les appellations *Amazigh* et *Berbère* étaient parvenues à dépasser et à fédérer. Cela permet, comme le remarque, Francis Manzano de comprendre « que l'amphibologie des mots en question n'est sans doute pas le meilleur tremplin pour l'unification typologique et anthropologique du monde berbère » (Manzano, 2006 :189).

En somme, *amazigh/tamazight* renvoie, comme le souligne Salem Chaker « assez nettement à une identification linguistique, connotée de manière très valorisante et impliquant la conscience d'une communauté dépassant le cadre régional-dialectal » (Chaker, 1987: 562).

Ces remarques permettent en fait d'avancer que le remplacement du mot *berbère* par *tamazight* est en cours de réalisation. « A première vue donc, quelques faits semblent attester que le remplacement est peut-être en cours, voire même bien avancé », affirme Francis Manzano (2006: 178) dans une étude sur la dénomination berbère.

Par ailleurs, les significations données par les locuteurs aux mots *berbère* et *tamazight* sont imprécises : « C'est un dialecte », « c'est du kabyle », « *tamazight* », « partie du berbère », « langue maternelle », « langue des ancêtres », « langue de Massinissa », « une langue qui ressemble à *tamazight* »...

En effet, la nomination du berbère a ceci de particulier : l'absence d'une norme de référence clairement définie et clairement délimitée. Les deux dénominations *berbère* et *tamazight* sont des appellations qui restent ambiguës pour les locuteurs. Or, si l'une ou l'autre renvoie à la langue, l'objet désigné demeure flou et abstrait et non saisissable dans la réalité. S'agit-il du *kabyle*, du *chaoui*, du *mozabite* ? Même si on supposait que *tamazight* ou *berbère* renvoie à l'ensemble des langues parlées par les populations berbères, il n'en demeure pas moins que cet ensemble est toujours inexistant sous forme d'**une** langue unifiée/unique. En revanche, en tant qu'ethnonymes les mots *amazigh* et *berbère* ne souffrent d'aucune ambiguïté puisqu'ils renvoient aux populations parlant le kabyle, le mozabite, le chaoui, etc.

Quelle attitude les locuteurs adoptent-ils envers les deux dénominations ?

Foudil Cheriguen explique que « les usages des noms de langues sont révélateurs des différentes attitudes qu'adopte le locuteur pour affirmer, reconnaître, accepter, infirmer, nier, taire... selon le cas, des positionnements sociaux, politiques et idéologiques divers (...) » (Cheriguen, 2007 :138). « Un nom de langue, relève-t-il, peut être englobant, particularisant, expressif d'une langue, minorant, ambiguisant et innommable » (Cheriguen, 2007 : 139). Quand on oppose *berbère* à *amazigh*, une écrasante majorité adopte une attitude négative à l'égard du mot *berbère*, considéré comme péjoratif, et une attitude positive envers le mot *amazigh*. La dénomination *berbère* est rejetée quand le contexte de son emploi lui associe le sème « barbare ». Le même nom est adopté quand il est employé comme équivalent à *tamazight* et désignant une langue ou un peuple unifié. Le nom *amazigh*, quant à lui, est employé comme ethnyme ou comme nom de langue (*tamazight*). Le sème qui lui est associé est mélioratif : « homme libre », « noble ».

Le tableau suivant montre quelques-unes des réponses obtenues :

Dénomination	Réponses des locuteurs
<i>Berbère</i>	<p>« <i>Berbère</i>: c'est le nom qui a été donné par les Arabes au moyen âge aux Imazighen, qui veut dire brabra (charabia) car les Arabes avaient eu beaucoup de difficulté à les comprendre »</p> <p>« <i>El Barbar</i> et <i>el barbarya</i> sont des mots employés par le pouvoir algérien pour insulter le peuple et la langue <i>amazigh</i>. »</p> <p>« Le mot <i>berbère</i> est pour moi un terme péjoratif; c'est une façon hypocrite de dire barbare tout en restant poli ! Je propose de bannir ce mot et de le remplacer par le juste, le noble mot <i>amazigh</i> »</p>
<i>Tamazight</i>	<p>« La langue <i>amazigh</i> est une vraie langue à part entière. »</p> <p>« <i>Amazigh</i> au pluriel imazighen signifie "peuple libre". »</p> <p>« Je préfère le mot <i>amazigh</i> car il est dénué de toute connotation péjorative »</p>

Tableau 2 : réponses de locuteurs

3.3. *Berbère/tamazight/kabyle* : auto-dénomination méliorative

L'enquête menée auprès d'étudiants à l'Université de Béjaia montre que les locuteurs ont conscience que le vocable *kabyle* désigne une variété régionale du berbère. Mais il n'en demeure pas moins que l'emploi de ce terme reste aléatoire dans certains contextes. Pour savoir le rapport que font les locuteurs entre la dénomination *kabyle* et les autres noms attribués à leur langue, nous avons posé la question suivante : quelle distinction faites-vous entre les mots *berbère*, *tamazight* et *kabyle* ? Deux types de réponses sont obtenus.

Le premier fait du *kabyle* la langue « berbère littéraire », « enseignée ». Car c'est une langue « écrite », « langue de communication entre les Kabyles », « langue du journal télévisé en *kabyle* ». En nommant ainsi la langue *kabyle* les locuteurs désignent la réalité linguistique: le berbère n'existe pas comme langue. C'est-à-dire que le *kabyle*, c'est le *berbère*, c'est *tamazight*, comme le sont le *chaoui*, le *mozabite*, le *targui* ... Le mot *kabyle* fonctionne ici comme équivalent à *berbère* et *tamazight*.

Le deuxième type de réponse fait du *kabyle* un dialecte et un parler berbère. Ces réponses renvoient à l'existence de langues berbères. Dans ce cas, le nom *kabyle* désigne une langue berbère.

Voici quelques réponses obtenues :

- *Kabyle* vient du mot *qabilate* qui signifie en langue arabe tribu, clan, dynastie
- Si *tamazight* est une langue à part entière et que le *kabyle* et le *chaoui* en dérivent c'est qu'ils en sont des dialectes

- Le *kabyle* est la langue *berbère* par excellence: en plus d'être la langue de 80% des berbérophones, c'est la seule langue littéraire, alors que les autres sont exclusivement orales ou presque (même s'il existe aussi des différences entre le *kabyle standard* et le *kabyle "parlé"*)
- Il existe une "synonymie" entre *tamazight* et *kabyle* dans le contexte algérien
- Le *kabyle* est une langue orale
- Le *kabyle* est un dialecte du *berbère*
- Le *kabyle* est un dialecte (ou langue) qui fait partie de la grande famille Berbère.

4. Dénomination des dialectes kabyles (deuxième partie du questionnaire : de 7 à 17)

La deuxième partie du questionnaire concerne les dénominations et les représentations que les locuteurs ont des variétés du kabyle puisque à l'intérieur du kabyle existent des dialectes. Les locuteurs tiennent un discours sur ces parlers. On ne parle pas de la même façon à Tizi Ouzou-ville, Béjaia-ville, la vallée de la Soummam ou dans la Kabylie maritime (Est de Béjaia). Comment nomme-t-on ces différents parlers en Kabylie ?

4.1. Nomination, hiérarchisation et stigmatisation des dialectes du kabyle

Les dénominations suivantes montrent les quelques noms des dialectes kabyles recueillis dans le questionnaire :

Dénomination du *kabyle* :

Dénominations francisées (07)

- Langue *amazigh* (54%)
- Le berbère (24%)
- Langue (12 %)
- Dialecte (04%)
- Dialecte du berbère (02%)
- Dialecte régional (02 %)
- Notre langue (01 %)

Dénomination du *kabyle de Tizi Ouzou* :

Dénominations francisées (03)

- Langue des Kabyles (25 %)

- Vrai kabyle (06 %)
- Kabyle (02 %)

Dénominations berbérisesées (04)

- kabyle de la Grande Kabylie (30 %)
- *Tagawawt* (18 %)
- *amâamrit* (du nom de Mouloud Mammeri) (11 %)
- *Tamazight* (08 %)

Dénomination du kabyle de la ville de Tizi Ouzou :

Dénominations francisées (06)

- Mélange arabe kabyle (04%)
- 15,5 (04%)
- kabyle arabisé (04 %)
- Le déraciné (03%)
- Arriviste (02%)
- kabyle cassé (01%)

Dénominations berbérisesées (01)

- *Zdimouh* (78 %)

Dénominations arabisées (01)

- *Zdimouhya* (03%)

Dénomination du kabyle de la vallée de la Soummam :

Dénominations francisées (04)

- kabyle (20 %)
- kabyle pur (09 %)
- berbère (03 %)
- kabyle de la petite Kabylie (01 %)

Dénominations berbérisesées (04)

- *tabdjawit* (59 %)
- *tamazight* (06%)
- *Taâbasit* (01%)
- *Tamurt* (01%)

Dénominations du kabyle de la ville de Béjaïa :

Dénominations francisées (04)

- Mélange arabe kabyle (07 %)

- Bougiote (03 %)
- Berbère cassé (02 %)
- Parler féminisé (01 %)

Dénominations arabisées (08)

- *Bdjawiya* (26%)
- *El bdjawia* (23%)
- *Bdjawi* (18 %)
- *Qat-li* (07 %)
- *Qat-li uqalt-lek* (06%)
- *Lakhtsi* (05 %)
- *khalota*(mélange) (01%)
- *Bébé Ntaâ les balènes* (01 %)

Dénominations du kabyle de la côte-Est de Béjaïa :

Dénominations francisées (03)

- Dialecte (10 %)
- kabyle (07 %)
- Amazigh (04 %)

Dénominations berbérisesées (01)

- Tasahlit* (79 %)

Commentaire

À travers l'analyse des réponses de nos locuteurs, il apparaît que les noms des dialectes sont révélateurs des attitudes des locuteurs envers leur pratique des langues. La dénomination est le procédé par lequel les locuteurs affirment, imposent et institutionnalisent leur langue (Canut, 2000 : 6). Paradoxalement, c'est aussi le moyen par lequel ils rejettent une langue. À ce propos, S. Branca-Rosoff considère que « la genèse des noms (de langues) accompagne [donc] les batailles pour la naissance ou la défense des langues. Ils sont au service des rêves et des passions de leurs promoteurs » (Branca-Rosoff , 1996 :97).

L'analyse statistique des réponses de nos locuteurs montre que pour le kabyle, seuls des appellations francisées sont énoncées pour la désignation de ce parler (07). 54 % des réponses concernant la question de la dénomination du kabyle renvoient à « langue amazighe ». Le désignant « berbère » enregistre 24 % de locuteurs qui l'utilisent pour dénommer le kabyle. Le dénommant « dialecte », considéré comme « réducteur » et « péjoratif » n'a été évoqué que par des taux très faibles.

L'analyse des réponses aux questions relatives aux dialectes issus du kabyle font ressortir deux tendances. Les dialectes parlés dans les communes hors de la ville enregistrent des dénominations neutres ou de prestige (kabyle de la vallée de la Soummam, kabyle de Tizi Ouzou et Tassahlit). Les dialectes issus du kabyle parlé dans les villes de Bejaia et de Tizi Ouzou sont porteurs de noms péjoratifs.

Qu'est-ce qui sous-tend cette différence dans la dénomination des dialectes du kabyle ?

3.3.2.2. *Tagawawt, tabdjawit, Tasahlit : des noms kabyles.*

Les dénominations relevées plus haut montrent que les locuteurs nomment les dialectes issus du kabyle par les noms suivants : *tagawawt, taqbaylit, tasahlit*. Les dialectes qui sont désignés directement par le vocable *kabyle* bénéficient d'un certain prestige. Ce sont généralement des dialectes parlés dans la vallée de la Soummam et dans le Djurdjura (Tizi Ouzou). Le kabyle est associé aux appellations suivantes : *kabyle, kabyle pur, tamazight, berbère, kabyle de Mouloud Mammeri (Tamâamrit), kabyle de la Petite Kabylie, kabyle de la Grande Kabylie*. Les réponses de nos enquêtés montrent également que les dialectes considérés comme du kabyle ne sont pas désignés par des appellations arabisées, tandis que les dialectes stigmatisés et considérés comme impurs ont des dénominations arabisées.

3.3.2.3. Dénomination péjorative des dialectes kabyles de la ville

Les parlers kabyles de la ville ont des noms péjoratifs puisqu'ils sont considérés comme issus de l'interférence arabe/ kabyle. Le nom fonctionne ici comme procédé de péjoration identitaire qui prend appui sur certaines attitudes négatives à l'égard de l'arabe. Sont nommées péjorativement les langues issues d'une hybridation arabe/kabyle. L'arabe est considéré comme un « danger pour le kabyle » puisqu'il lui dispute sa place dans le marché linguistique algérien. Cette attitude découle de la politique d'arabisation menée tous azimuts par l'État algérien depuis l'indépendance. Les locuteurs voient dans l'arabisation une menace pour la survie de leur langue (et de leur identité propre). Ce faisceau de noms péjoratifs n'est en fait qu'une forme de marginalisation ethnonymique des nouveaux arrivés, appelés parfois péjorativement en Kabylie *arrivistes* (ce sont des gens qui viennent de régions arabophones s'installer dans les villes de la Kabylie et qui essayent de parler le kabyle). Cette réflexion permet de comprendre que l'angle d'approche interne du mode de désignation chez les Kabyles est très déterminant pour la définition et la construction d'une identité, d'où sont exclus les non-Kabyles. C'est cet angle qui dicte bon nombre de désignations souvent de nature péjorative des habitants de Kabylie venus d'ailleurs. Il faudrait dans ce cas relier davantage les

procédés de dénomination des langues aux mécanismes politiques et à la question des stéréotypes. On verrait alors que, lorsqu'un Kabyle parle des nouveaux venus, la catégorisation est la plupart du temps immédiate, car elle se trouve fondée sur un stéréotype très largement partagé. Ces dénominations désignent des gens originaires des régions arabophones que l'État a fait installer en Kabylie.

3.3.2.4. Le mot –valise (sobriquet lexical) comme procédé de dénomination péjorative des dialectes kabyles

Les mots-valises sont définis comme des créations lexicales issues du *télescopage* de deux bases. Ce sont des mots *motivés*¹.

Ces termes se distinguent tant par leur caractère *ludique* ou *satirique* que par leur aspect typographique. Ils sont parfois chargés « *d'une intention stylistique péjorative* » (Cheriguen, 1994 : 141) qui peut révéler dans le processus de dénomination des langues les attitudes des locuteurs envers les dialectes du kabyle. Les réponses de nos locuteurs sont constituées de deux types de transformation que subissent les désignants des différents dialectes, l'une phonique, l'autre graphique.

La création se fonde, ici, sur le phonétisme des unités lexicales pré-existantes qui subissent des transformations phoniques et graphiques. Comme le fait observer F. Cheriguen pour le cas des anthroponymes, les mots « sont altérés dans les usages à valeurs généralement péjoratives » (1994 : 141). Cette transformation (altération) est obtenue « par substitution d'un phonème à un autre ou par métathèse » (1994 : 135).

Par ailleurs, la désignation des dialectes par le recours aux mots-valises dans le discours des locuteurs est sous-tendue par une volonté de remodeler (d'altérer) les sémèmes des noms des dialectes kabyles stigmatisés. Les locuteurs produisent du sens en jouant sur l'aspect morphologique des noms des dialectes kabyles.

3.3.3.4. 1. *Zdimouh ou lebdjawya* : des noms péjoratifs de parlers de la Kabylie

Le parler *zdimouh* est la langue maternelle de nombreux locuteurs dans la ville de Tizi Ouzou. Il est nommé par certains sociolinguistes *arabe tizi-ouzien*.

Le *zdimouh* est le parler de la haute-ville de Tizi Ouzou. Le mot est formé des procédés anthroponymiques caractéristiques au kabyle. L'altération de certaines consonnes donne lieu à un *sobriquet lexical*.

¹ Le signe linguistique tel que défini par Saussure est arbitraire, immotivé et conventionnel. S. Colot (dans Guide de lexicologie créole, IBIS Rouges Editions, 2002, pp.32-34) distingue en plus de la motivation phonique, trois autres types de motivations : motivation morphologique, motivation sémantique et motivation ludique.

Le mot *zdimouh* est issu d'une déformation de *djeddi Mouh* « grand-père + Mouhand », en référence à une formation hybride issue de deux langues : kabyle-arabe.

djeddi (emprunt à l'arabe) + *Zizi* (en usage dans certaines régions kabyles. Ce terme signifie grand-père, vieux, oncle, etc.) + *djaddi* (arabe standard : grand-père), par déformation on obtient : *Zedi. Mouh* (apocope : suppression de la dernière syllabe) *Mouhand* ou *Mohamed*.

Ici, comme le fait observer Foudil Cheriguen, « le mot altéré n'a pas de signification en langue. Le sens se réduit dans ce cas à sa seule valeur injurieuse et moqueuse » (Cheriguen, 1994 : 135).

Soulignons par ailleurs que le parler *zdimouh* est utilisé par des locuteurs issus des régions arabophones qui sont venus s'installer dans la ville de Tizi Ouzou dans les années quatre-vingt. C'est la formation d'un parler par recours à l'emprunt massif. Les kabylophones vivent cette situation comme une déformation de leur langue ou comme une autre forme d'arabisation de leur région.

D'autres appellations sont également utilisées. Elles renvoient toutes à l' « impureté » d'une langue kabyle envahie par des emprunts à l'arabe.

Quinze et demi (15,5) : La classification des wilayas en Algérie place la wilaya de Tizi Ouzou quinzième. Le demi (0.5) fait référence à une autre wilaya arabophone. En ce sens que tout locuteur parlant un kabyle « arabisé » est considéré comme un non tizi ouzien. Sa langue est nommée *quinze et demi*. Cette appellation est également utilisée pour désigner les habitants de Bordj-Menayel qui viennent s'installer à Tizi Ouzou et qui ne parlent pas correctement le kabyle.

Kabyle cassé : cette expression est utilisée pour désigner une déformation du kabyle. La même appellation est utilisée dans les expressions suivantes « français cassé, arabe cassé ». Elle désigne un usage erroné d'une langue.

Arriviste : cette désignation est utilisée pour évoquer le fait que les locuteurs qui utilisent ce parler ne sont pas de la région. Elle désigne des gens qui arrivent dans la région pour s'installer et qui véhiculent leur culture, leur manière de s'habiller et leur parler.

Par ailleurs, le même procédé est utilisé pour désigner les parlers de la ville de Béjaïa : *parler féminisé, lakhtsi* (du mot soeur), *qat-li* (elle m'a dit), *qat-li ou qat-lek* (elle m'a dit et elle te dit : cette expression arabe est utilisée avec un accent kabyle. L'accent arabe rappelle ici la déformation du kabyle.), berbère cassé, xaluta (mélange).

Toutes ces désignations renvoient à la déformation du kabyle par l'emploi d'un nombre accru d'emprunts à l'arabe.

Parler féminisé : une forme de langue ou d'accent utilisée uniquement par les femmes

Lakhtsi : (de l'arabe dialectal *oukht* « sœur », *akh* « frère ») est dit d'une personne qui parle et se comporte comme une femme.

Tout au début de sa construction, la ville de Béjaïa était constituée de ce qu'on appelle aujourd'hui « l'ancienne ville ». Celle-ci était constituée de la Haute ville et de la Plaine, appelée *Lekhmis*, jeudi (jour du marché hebdomadaire). L'arabe était parlé dans la Haute ville et ses quartiers les plus anciens. Il s'agit du quartier Bab Llouz, Lhouma Karamane, ... Toutes les personnes qui parlaient l'arabe de Béjaïa étaient considérées comme étrangères, venues d'ailleurs. On leur attribue des origines turques ou andalouses.

Depuis les années 1970, avec l'extension du chef-lieu de la wilaya et l'arrivée de nouveaux cadres, de commerçants et d'habitants en quête de travail, venant majoritairement des villages reculés de Kabylie, la ville de Béjaïa s'est scindée en deux : la ville d'en Haut (désignée par les appellations : Ancienne ville ou Haute ville) et la ville d'en bas (Nouvelle ville). Les habitants de la ville d'en haut nomment péjorativement la langue de ces nouveaux arrivés : c'est ainsi que nous avons obtenu les noms suivants :

Parler Mouhouch (*Imouhouchen* en kabyle, mot venant de la forme tronquée du prénom *Mouhand* : *Mouh* et du suffixe péjoratif kabyle *(-ch)*). Littéralement un parler *Mouhouch* signifie un une pratique langagière sauvage.
Tamourt (du bled) renvoie péjorativement aux parlers pratiqués par des personnes venant des montagnes.

Les habitants des nouveaux, quartiers se considérant comme kabyles de souche, nomment le parler de la Haute ville par les noms suivants :

khalouta (mélange) *linguistique*
Dardja algéroise
Dialecte bdjawi
Le bdjawi
Arabe de Bgayet.

Toutes ces appellations font référence au mélange de langues. Ces représentations se manifestent clairement dans les réponses de nos enquêtés :

- *Ce "dialecte bdjawi" est composé à 90% d'arabe*
- *Phénomène de mode*
- *Le berbère de Béjaïa, parler bougiote, langue ayant un fond arabo-andalou mais très affecté par des mots essentiellement français et kabyle de la région de la Soummam*
- *Arabe argotique (mélange plutôt de l'arabe)*
- *C'est un parler à base d'arabe avec de nombreux mots français, berbères et avec un degré moindre d'espagnol et autres langues de la Méditerranée. Il se caractérise par sa prononciation et son accent, utilisation notamment des consonnes "ts, q,..."*
- *Le bougiote est un parler issu de l'arabe comme langue de communication qui est considéré comme le parler citadin.*

Enfin, l'analyse des réponses de nos locuteurs a révélé trois procédés de dénomination des dialectes kabyles :

1. Dénomination par des noms péjoratifs
2. Dénomination par des noms de prestige
3. Dénomination par des noms « neutres »

La stigmatisation par des noms péjoratifs désigne les dialectes du kabyle qui ont eu massivement recours à l'emprunt à l'arabe. Ces dénominations concernent les parlers des villes de Tizi Ouzou et de Béjaïa.

La dénomination par des noms de prestige est employée pour désigner les dialectes parlés dans les régions de la Kabylie où le recours à l'arabe n'est pas très apparent et où des actions militantes pour la reconnaissance de cette langue sont continuellement menées.

La dénomination par des noms « neutres » est utilisée pour distinguer des dialectes kabyles dont la différence linguistique est sensible. Ces désignations sont ethnonymiques ou anthroponymiques :

Tasahlit : du mot sahel (côtes)

Taâmrourisit : du nom des Ait Amrous

Takharratit : du nom de la région de Kherrata

Taâmouchit : du nom de la région de Amoucha

Références

- Boulifa, S., 1913, *Méthode de langue kabyle : Cours de 2^e année*, Alger, Adolphe, Jourdan, libraire-éditeur.
- Branca-Rosoff, S., 1996, « Les imaginaires des langues », in H. Boyer (dir.), *Sociolinguistique, territoire et objets*, Ed. Delachaux et Niestlé, pp. 79-112.
- Canut, C., 2000, « Le nom des langues ou les métaphores de la frontière », in *Ethnologies comparées*, Vol 1, Montpellier, Presses Universitaires de Montpellier III.
- Chaker, S., 1995, *Linguistique berbère : études de syntaxe et de diachronie*, Peeters Publishers.
- Chaker, S., 1990, *Imazighen ass-a, Berbères dans le Maghreb contemporain*, Alger, Ed. Bouchène, 1^{ière} Ed. L'Harmattan, 1989, Paris.
- Chemakh, S., 2006, « L'aménagement de tamazight milieu algérien : Etat des lieux, critiques et propositions », in *1er colloque international sur l'aménagement de tamazight*, Sidi Fredj, 05-07/12/06, Publications du Centre National Pédagogique et Linguistique pour l'Enseignement de Tamazight.
- Cheriguene, F., 1987, « Barbaros ou Amazigh: ethnonyms et histoire politique en Afrique du Nord », in *Mots*, 15, pp. 7-22.
- Cheriguene, F., 1994, « Typologie des usages anthroponymiques », in *Cahiers de lexicologie, revue internationale de lexicologie et lexicographie*, n° 64, Paris, Didier, pp.133-143.
- Cheriguene, F., 2009, « Les noms du français dans les textes officiels algériens : de l'effacement d'un nom de langue à l'innommable », in *Les enjeux de la dénomination des langues dans l'Algérie contemporaine*, Éditions l'Harmattan, pp. 119-144.

- Dourari, A., 1997, « Plurilinguismes linguistiques et unité nationale. Perspectives pour l'officialisation des variétés berbères en Algérie », in *Plurilinguisme et identités au Maghreb*, Publication de l'Université de Rouen, pp. 45-53.
- Dourari, A., 2000, « Du symbole graphique au symbole identitaire ; les enjeux socioculturels de la normalisation des variétés berbères en Algérie », In, Actes du colloque international- Tamazight face aux défis de la modernité, pp. 253-275.
- Dourari, A., 2002, « Pratiques langagières effectives et pratiques postulées en Kabylie à la lumière des événements du "Printemps noir 2001" », in *Insaniyyāt*, n° 17-18, pp. 17-35.
- Fabienne, H. B., 2004, *Hommes galants, femmes faciles Étude socio-sémantique et diachronique*, L'Harmattan, Paris.
- Kahlouche, R., 1996, « L'auto-valorisation sociale et ses effets sur le sentiment identitaire, les attitudes et les pratiques linguistiques en Kabylie », in *Actes du Colloque « plurilinguisme e identités : le cas du Maghreb »*, Rouen : 2-3 mai 1993.
- Laceb, M.O., 2000, « Evaluation de l'expérimentation de l'introduction de tamazight dans le système éducatif- Etat des lieux ». In, *Actes du colloque international- Tamazight face aux défis de la modernité*, pp. 20-61.
- Ladmiral, J. R., et Lipiansky, E. M., 1989, *La communication interculturelle*, Armand Colin, Paris.
- Manzano, F. 2006. « Berbères, Berbérité : Noms, Territoires, Identités : Considérations anthropologiques, lexicologiques et onomastiques en suivant Germaine Tillion 2000 et quelques autres », *Cahiers de Sociolinguistique*, n°11, pp. 175-214.
- Marcellesi, J-B., 1981, Bilinguisme, diglossie, Hégémonie : problèmes et tâches, in *Langages*, 61, Paris, Larousse, pp. 5-11.
- Moracchini, G., 1993, *Actes du Symposium linguistique franco-algérien de Corti* 9-10 août 1993, p.144, Bastia.
- Quitout, M., 2006, « L'enseignement du berbère en Algérie et au Maroc. Les défis d'un aménagement linguistique », in *1er colloque international sur l'aménagement de tamazight*, Sidi Fredj, 05-07/12/06, Publications du Centre National Pédagogique et Linguistique pour l'Enseignement de Tamazight.
- Rahmani, S., 1933, *Notes ethnographiques et sociologiques sur les Beni M'hamed du Cap d'Aokas et les Beni-Amrouss*, Constantine.
- Sanchez Salgado, R., 2008, « Les projets transnationaux européens : analyse d'une expérience européanisante. », *Politique européenne* 3/2008 (n° 26), pp. 53-74.

Annexe

Questionnaire

- Que désigne-t-on par le mot *berbère* ?.....
- Que signifie pour vous le mot *berbère* ?.....
- Que désigne-t-on par le mot *amazigh* ?.....
- Que signifie pour vous le mot *amazigh* ?.....
- D'après vous, y-a-t-il une différence entre les dénominations suivantes : berbère, amazigh, kabyle ?....
- Si oui, dites quelle est cette différence
- Qu'est-ce que le kabyle ?.....
- Comment appelle-t-on le parler de Tizi Ouzou ?.....
- Est-il du kabyle, du berbère de l'amazigh ou autre (indiquez dans ce cas le nom de la langue) ?.....
- Comment appelle-t-on le parler de la Soummam ?.....
- Est-il du kabyle, du berbère de l'amazigh ou autre (indiquez dans ce cas le nom de la langue) ?.....

Et celui de Béjaïa ville ?.....
Est-il du kabyle, du berbère de l'amazigh ou autre (indiquez dans ce cas le nom de la langue) ?.....
Que signifie le mot *zdimouh* pour vous ?.....
Est-il du kabyle ?.....
Comment appelle-t-on le parler des régions-Est de Béjaïa (Aokas, Kherrata, etc) ?.....
Est-il du kabyle, du berbère de l'amazigh ou autre (indiquez dans ce cas le nom de la langue) ?.....

Mourad BEKTACHE, maître de conférences au département de français (Université de Bejaïa-Algérie), enseignant de sociolinguistique, membre du comité de rédaction de la revue *Multilinguaes* (<http://www.univ-bejaia.dz/multilinguaes/>) et chargé de recherche au laboratoire LAILEMM (Laboratoire de formation en langues appliquées et ingénierie des langues en milieu multilingue).